



## **Déclaration CGT sur l'avis du CESER sur le BP 2016 Séance Plénière du 24 mai 2016**

La CGT se félicite du fonctionnement du CESER qui a maintenu la commission d'amendements.

Nous nous félicitons également des dernières annonces de la région sur les états généraux du rail et de l'intermodalité et le plan BTP. Les bonnes intentions devront se traduire par des moyens concrets pour les mettre en œuvre.

Nous tenons à rappeler notre opposition au pacte de responsabilité qui a pour conséquence une baisse des dotations.

Les conseillers CGT n'ont pas participé aux réunions des 17 et 19 mai, car elles correspondaient à des journées d'action contre la loi travail, qui, si cette loi est votée en l'état, aura des conséquences néfastes pour les salariés de notre région et de toute la France.

Le mouvement social contre la loi travail, mené notamment par la CGT, commence à porter ses fruits. Les avancées obtenues par les routiers en sont la meilleure démonstration.

Sur le budget primitif, la CGT souligne et déplore une baisse de -2% des recettes, qui équivaut à une perte de ressources de 40 millions. Cela ne permet pas de répondre de façon satisfaisante aux besoins sociaux grandissant compte tenu des régressions sociales en cours.

Nous avons bien noté l'augmentation du budget en faveur de la formation, mais nous regrettons que le plan 500 000 se traduise par une baisse des moyens alloués à chaque bénéficiaire et les conséquences que cela va engendrer pour les organismes formateurs

Comment peut-on envisager sereinement des avancées dans le cadre de la transition énergétique, quand dans le même temps, nous avons une explosion de la précarité énergétique et la casse de 900 emplois prévue sur la région, via les réformes et fermetures de sites dans les grosses entreprises que sont EDF, AREVA et ENGIE.

La CGT souhaite alerter le CESER sur le principe de conditionnalité des aides, qui semble être largement sous-évaluée dans les contreparties.

Nous soutenons le développement de l'accès au numérique, mais cela ne peut se substituer au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire.

Nous notons avec satisfaction la bonne santé financière de la région mais nous dénonçons la soumission aux agences de notation qui aggrave les conditions d'accès à l'emprunt.

La CGT s'abstiendra sur cet avis.

Montpellier, le 24 mai 2016